REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : ESTENSAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21650172600014

POSTE COMPTABLE : Trésorerie AURE LOURON

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ESTENSAN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 13
D1 - Balance générale - Dépenses 15
D2 - Balance générale - Recettes 17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	38

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques
Population totale

Informations fiscales (N-2)
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

	Informations financières – ratios
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des infor

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avanc du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonct chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de ch dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratique chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat
TOTAL DU BUDGET	100 462,45	130 305,71	
Investissement	37 723,78	47 479,94	(3)
Fonctionnement	62 738,67	82 825,77	(4)

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes	
TOTAL des RAR	I + II	14 825,00	III + IV	7 171
Investissement	I	14 825,00	III	7 171
Fonctionnement	II	0,00	IV	0

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B
TOTAL	A1 + B1	
Investissement	A2 + B2	
Fonctionnement	A3 + B3	

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 14 825,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	14 825,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	7 171,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		7 171,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	
	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négati
	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	

		DEPENSES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	
	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)
	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	
	TOTAL DU BUDGET (4)	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engageme d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité d l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	3 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	80 386,00	14 825,00	42 831,00	42 831,00	57 656,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses d'équipement		**83 886,00**	**14 825,00**	**99 831,00**	**99 831,00**	**114 656,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 458,00	0,00	5 458,00	5 458,00	5 458,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**5 458,00**	**0,00**	**5 458,00**	**5 458,00**	**5 458,00**
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		**89 344,00**	**14 825,00**	**105 289,00**	**105 289,00**	**120 114,00**

040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*1 219,00*		*1 712,00*	*1 712,00*	*1 712,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***1 219,00***		***1 712,00***	***1 712,00***	***1 712,00***

TOTAL	**90 563,00**	**14 825,00**	**107 001,00**	**107 001,00**	**121 826,00**
					+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					**0,00**
					=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**121 826,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	25 885,00	7 171,00	31 000,00	31 000,00	38 171,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**25 885,00**	**7 171,00**	**31 000,00**	**31 000,00**	**38 171,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 000,00	0,00	2 082,00	2 082,00	2 082,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	9 884,00	0,00	1 721,00	1 721,00	1 721,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**15 884,00**	**0,00**	**3 803,00**	**3 803,00**	**3 803,00**
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		**41 769,00**	**7 171,00**	**34 803,00**	**34 803,00**	**41 974,00**

021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*43 699,00*		*65 000,00*	*65 000,00*	*65 000,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*8 920,00*		*8 920,00*	*8 920,00*	*8 920,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***52 619,00***		***73 920,00***	***73 920,00***	***73 920,00***

TOTAL	**94 388,00**	**7 171,00**	**108 723,00**	**108 723,00**	**115 894,00**
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					**5 932,00**
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**121 826,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**72 208,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	25 000,00	0,00	30 451,00	30 451,00	30 451,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 000,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 550,00
014	Atténuations de produits	3 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	32 000,00	0,00	37 100,00	37 100,00	37 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**63 500,00**	**0,00**	**75 101,00**	**75 101,00**	**75 101,00**
66	Charges financières	3 952,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**67 452,00**	**0,00**	**78 201,00**	**78 201,00**	**78 201,00**

023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*43 699,00*		*65 000,00*	*65 000,00*	*65 000,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*8 920,00*		*8 920,00*	*8 920,00*	*8 920,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***52 619,00***		***73 920,00***	***73 920,00***	***73 920,00***

TOTAL	**120 071,00**	**0,00**	**152 121,00**	**152 121,00**	**152 121,00**
					+
				D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**
					=
				TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**152 121,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 200,00	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 000,00	0,00	11 786,00	11 786,00	11 786,00
731	Fiscalité locale	37 486,00	0,00	42 897,00	42 897,00	42 897,00
74	Dotations et participations (3)	21 917,00	0,00	26 961,00	26 961,00	26 961,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	400,00	0,00	150,00	150,00	150,00
Total des recettes de gestion courante		**68 003,00**	**0,00**	**89 194,00**	**89 194,00**	**89 194,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**68 003,00**	**0,00**	**89 194,00**	**89 194,00**	**89 194,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*1 219,00*		*1 712,00*	*1 712,00*	*1 712,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***1 219,00***		***1 712,00***	***1 712,00***	***1 712,00***
TOTAL		**69 222,00**	**0,00**	**90 906,00**	**90 906,00**	**90 906,00**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**61 215,00**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**152 121,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**72 208,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – DEPENSES — D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 712,00	1 712,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 458,00	0,00	5 458,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	2 000,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	57 656,00	0,00	57 656,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	55 000,00	0,00	55 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		0,00	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		0,00	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		0,00	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		0,00	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**120 114,00**	**1 712,00**	**121 826,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**121 826,00**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	30 451,00		30 451,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 550,00		4 550,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	37 100,00	0,00	37 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	3 100,00	0,00	3 100,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 920,00	8 920,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		65 000,00	65 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**78 201,00**	**73 920,00**	**152 121,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**152 121,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 082,00	*0,00*	2 082,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	38 171,00	*0,00*	38 171,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*8 920,00*	8 920,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*65 000,00*	65 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**40 253,00**	***73 920,00***	**114 173,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**5 932,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**1 721,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**121 826,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 400,00		7 400,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	11 786,00		11 786,00
731	Fiscalité locale	42 897,00		42 897,00
74	Dotations et participations (8)	26 961,00		26 961,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	150,00	*0,00*	150,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	*1 712,00*	1 712,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**89 194,00**	***1 712,00***	**90 906,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**61 215,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**152 121,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
TOTAL		**90 563,00**	**14 825,00**	**0,00**	**107 001,00**	**107 001,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 386,00	14 825,00	0,00	42 831,00	42 831,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**83 886,00**	**14 825,00**	**0,00**	**99 831,00**	**99 831,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 458,00	0,00		5 458,00	5 458,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00		
Total des dépenses financières		**5 458,00**	**0,00**	**0,00**	**5 458,00**	**5 458,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**89 344,00**	**14 825,00**	**0,00**	**105 289,00**	**105 289,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*1 219,00*			*1 712,00*	*1 712,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**1 219,00**			**1 712,00**	**1 712,00**

D001 Solde d'exé

Total des c

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stoc

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice pı résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
	TOTAL	**84 504,00**	**7 171,00**	**107 002,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 885,00	7 171,00	31 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**25 885,00**	**7 171,00**	**31 000,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 000,00	0,00	2 082,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**6 000,00**	**0,00**	**2 082,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**31 885,00**	**7 171,00**	**33 082,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*43 699,00*		*65 000,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)*	*8 920,00*		*8 920,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre		***52 619,00***		***73 920,00***

R001 Solde d'exécution p

Aff

Total des recettes

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaire

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice pı résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
TOTAL		**90 563,00**	**14 825,00**	**0,00**	**107 001,00**	**107 001,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 500,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 386,00	14 825,00	0,00	42 831,00	42 831,00
2116	Cimetières	28 190,00	0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	27 255,00	14 109,00		26 000,00	26 000,00
2138	Autres constructions	611,00	0,00		1 831,00	1 831,00
2151	Réseaux de voirie	7 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 000,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 000,00	716,00		0,00	0,00
2183	Matériel informatique	1 830,00	0,00		0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**83 886,00**	**14 825,00**	**0,00**	**99 831,00**	**99 831,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	5 458,00	0,00		5 458,00	5 458,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	5 458,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		5 458,00	5 458,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00		
Total des dépenses financières		**5 458,00**	**0,00**	**0,00**	**5 458,00**	**5 458,00**
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**89 344,00**	**14 825,00**	**0,00**	**105 289,00**	**105 289,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6)*	*1 219,00*			*1 712,00*	*1 712,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*1 219,00*			*1 712,00*	*1 712,00*
13911	*Subv. transf. Etat et établ. nationaux*	*1 219,00*			*0,00*	*0,00*
13913	*Subv. transf. Départements*	*0,00*			*1 712,00*	*1 712,00*
	Charges transférées (7)	*0,00*			*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**1 219,00**			**1 712,00**	**1 712,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stoc

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositio nouvelles
TOTAL		**84 504,00**	**7 171,00**	**107**
018	RSA	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 885,00	7 171,00	31
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 585,00	4 021,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	19
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	11 300,00	3 150,00	12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		**25 885,00**	**7 171,00**	**31**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 000,00	0,00	2
10222	FCTVA	5 000,00	0,00	2
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	
Total des recettes financières		**6 000,00**	**0,00**	**2**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		**31 885,00**	**7 171,00**	**33**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*43 699,00*		*65*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)*	*8 920,00*		*8*
2804111	*Subv. Etat : Bien mobilier, matériel*	*211,00*		
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*34,00*		
2804412	*Sub nat org pub - Bât. et installations*	*2 320,00*		*2*
281531	*Réseaux d'adduction d'eau*	*3 973,00*		*3*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*2 382,00*		*2*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*		
Total des recettes d'ordre		***52 619,00***		***73***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaire

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EX

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
	TOTAL	**120 071,00**	**0,00**	**0,00**	**152 121,00**	**152 121,00**
011	Charges à caractère général (3)	25 000,00	0,00	0,00	30 451,00	30 451,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 000,00	0,00		4 550,00	4 550,00
014	Atténuations de produits	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	32 000,00	0,00	0,00	37 100,00	37 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**63 500,00**	**0,00**	**0,00**	**75 101,00**	**75 101,00**
66	Charges financières	3 952,00	0,00		3 100,00	3 100,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00		
Total des dépenses financières		**3 952,00**	**0,00**	**0,00**	**3 100,00**	**3 100,00**
Total des dépenses réelles		**67 452,00**	**0,00**	**0,00**	**78 201,00**	**78 201,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	*43 699,00*			*65 000,00*	*65 000,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*8 920,00*			*8 920,00*	*8 920,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**52 619,00**			**73 920,00**	**73 920,00**

Total des dé

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propos nouv
	TOTAL	**69 222,00**	**0,00**	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 200,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 000,00	0,00	
731	Fiscalité locale	37 486,00	0,00	
74	Dotations et participations (2)	21 917,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (2)	400,00	0,00	
Total des recettes de gestion des services		**68 003,00**	**0,00**	
76	Produits financiers	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	
Total des recettes réelles		**68 003,00**	**0,00**	
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)*	*1 219,00*		
043	*Opérations ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		
Total des recettes d'ordre		**1 219,00**		

R00

Total des recet

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
	TOTAL	**120 071,00**	**0,00**	**0,00**	**152 121,00**	**152 121,00**
011	Charges à caractère général (4)	25 000,00	0,00	0,00	30 451,00	30 451,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	0,00		0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00		500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 250,00	0,00		1 250,00	1 250,00
613	Locations	650,00	0,00		1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	900,00	0,00		1 665,00	1 665,00
6156	Maintenance	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
6161	Multirisques	2 250,00	0,00		2 500,00	2 500,00
618	Divers	1 200,00	0,00		1 086,00	1 086,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 450,00	0,00		1 450,00	1 450,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00		500,00	500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	500,00	0,00		500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	300,00	0,00		300,00	300,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 000,00	0,00		4 550,00	4 550,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00		300,00	300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		250,00	250,00
014	Atténuations de produits	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00
701249	Reverst redevance pollut° origine domest	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
7498	Autres revers./dotations, participations	1 000,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	32 000,00	0,00	0,00	37 100,00	37 100,00
65311	Indemnités de fonction	14 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
65313	Cotisations de retraite	700,00	0,00		800,00	800,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00
65568	Autres contributions	12 000,00	0,00		0,00	0,00
65731	Subv. fonct. état	3 400,00	0,00		0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	700,00	0,00		800,00	800,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		400,00	400,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 200,00	0,00		100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**63 500,00**	**0,00**	**0,00**	**75 101,00**	**75 101,00**
66	Charges financières	3 952,00	0,00		3 100,00	3 100,00
6618	Intérêts des autres dettes	3 603,00	0,00		3 057,00	3 057,00
6688	Autres	349,00	0,00		43,00	43,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00		
Total des charges financières et spécifiques		**3 952,00**	**0,00**	**0,00**	**3 100,00**	**3 100,00**
Total des dépenses réelles		**67 452,00**	**0,00**	**0,00**	**78 201,00**	**78 201,00**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
023	*Virement à la section d'investissement*	*43 699,00*			*65 000,00*	*65 000,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)*	*8 920,00*			*8 920,00*	*8 920,00*
681	*Dot. amort. et prov. Charges de fonct.*	*8 920,00*			*8 920,00*	*8 920,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**52 619,00**			**73 920,00**	**73 920,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'A

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre *(DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propo nou
	TOTAL	**69 222,00**	**0,00**	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 200,00	0,00	
7011	Ventes d'eau	2 800,00	0,00	
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 000,00	0,00	
7032	Stationnement et location voie publique	300,00	0,00	
7035	Locations de droits de chasse et pêche	150,00	0,00	
7036	Droits de pâturage et de tourbage	2 500,00	0,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	450,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 000,00	0,00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	1 000,00	0,00	
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	37 486,00	0,00	
73111	Impôts directs locaux	37 486,00	0,00	
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	21 917,00	0,00	
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 594,00	0,00	
741121	DSR des communes	1 294,00	0,00	
741127	DNP des communes	517,00	0,00	
742	Dot. aux élus locaux	6 054,00	0,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	1 344,00	0,00	
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 260,00	0,00	
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	4 854,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	400,00	0,00	
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	200,00	0,00	
7588	Autres produits divers gestion courante	200,00	0,00	
Total des recettes de gestion des services		**68 003,00**	**0,00**	
76	Produits financiers	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propo nou
Total des recettes réelles		**68 003,00**	**0,00**	
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*1 219,00*		
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	*1 219,00*		
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)*	*0,00*		
Total des recettes d'ordre		**1 219,00**		

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites

Montant brut	
Compensation	
Montant net	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)*.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par le Maire (1),
A ESTENSAN, le 11/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A ESTENSAN, le 11/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

CAMPASSENS Annie	
FERRAS Lucien	
RICARD Louis	
RIGOBERT Cathy	
SANS Jean-Louis	
SANS Lucien	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2023, et de la publication le 12/04/2023
A ESTENSAN, le 11/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5
VOTES :
Pour : 5
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par le Maire (1),
A ESTENSAN, le 11/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A ESTENSAN, le 11/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

CAMPASSENS Annie	
FERRAS Lucien	
RICARD Louis	
RIGOBERT Cathy	
SANS Jean-Louis	Excusé
SANS Lucien	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2023, et de la publication le 12/04/2023
A ESTENSAN, le 11/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

MAIRIE D'ESTENSAN ★ 65 (Hautes-Pyrénées) ★